



REFERENCES TECHNICO ECONOMIQUES CAPRINES

REGION PACA – OCTOBRE 2006

Sur la région PACA, on dénombre environ 400 éleveurs caprins. Depuis près de 15 ans une soixantaine d'entre eux est suivie dans le cadre de l'appui technique et du réseau de fermes de référence.

Ce suivi avait donné lieu en 1995 à la rédaction de 5 fiches de présentation des résultats techniques et économiques des principaux systèmes d'élevage caprin de la région. Deux réactualisations avaient été conduites en 1998 et en 2002, suite au passage à l'euro. Une sixième fiche sur les systèmes angora, puis une septième sur les laitiers produisant du lait pour l'AOC Banon sont venues compléter la collection. **L'année 2006 voit la sortie de la 4^e édition de ces fiches.**

PRODUCTION CAPRINE FROMAGERE FERMIERE.

- FROMAGER SPECIALISE – Système hors sol.
- FROMAGER SPECIALISE – Système herbager avec recherche d'un maximum d'autonomie pour le fourrage récolté et le pâturage.
- FROMAGER SPECIALISE – Système pastoral misant sur le distribué.
- FROMAGER SPECIALISE – Système pastoral misant sur le pâturage.

PRODUCTION CAPRINE LAITIERE

- LAITIER SPECIALISE – Production de lait en saison pour l'AOC Banon.
- LAITIER – Système bovin, caprin – Herbager en zéro pâturage.

PRODUCTION CAPRINE DE FIBRES

- ANGORA – Système herbager.

Comment ont été réalisées ces fiches ?

La recherche des cohérences propres à chaque système a guidé l'écriture de chacune de ces fiches. Les chiffres présentés ne sont pas la moyenne des résultats observés sur les exploitations suivies. Ils sont plutôt à considérer comme des hypothèses de fonctionnement idéal où toutes les conditions nécessaires pour que le système soit viable sont réunies. En pratique, la comparaison aux résultats de la fiche doit permettre de mettre en avant les points faibles et les points forts de l'atelier.

Choisir un système ...

Les 4 systèmes fromagers décrits ont des marges brutes d'atelier très proche.

L'analyse des résultats de la base de données régionales a montré que les écarts à l'intérieur d'un système étaient plus importants que les écarts entre systèmes. **L'amélioration du fonctionnement du système constitue donc la source la plus importante de marge de progrès pour la plupart des exploitations.**



LEXIQUE

Effectif Moyen Présent (EMP) : Moyenne des effectif présent sur l'année (femelle de plus d'un an)

Consommation de concentrés, foin / EMP : Ce sont les quantités distribuées en concentrés, foin en kilos de matière brute aux chèvres et aux chevrettes, divisée par le nombre d'EMP. Le concentrés peut être de l'aliment du commerce, des céréales achetées ou produites, des protéagineux, ...

Litrage produit : Quantité de lait livré + lait entré en fromagerie + lait bu par les chevreaux (hors colostrum) + lait auto consommé + le lait jeté avant l'entrée en fromagerie.

Lait produit/EMP : Litrage produit sur l'exploitation divisé par le nombre de chèvres de plus d'un an ayant mis bas ou non.

TB et TP : Taux Butyreux (matières grasses) et taux Protéique (protéines dont font partie les caséines qui sont un des principaux facteur du rendement fromager). Ce sont des composants du prix du lait collecté. Le TB de base est de 33 g/kg, le TP de base est de 28 g/kg

Valorisation du litre produit : Produit lait + produit fromage divisé par la quantité totale de lait produite. Il ne faut pas le confondre avec la valorisation du lait transformé ou le prix de vente.

Produit total : Il comprend les ventes de lait ou de fromages, les ventes de chevreaux, d'animaux reproducteurs et de réforme, la vente occasionnelle de fourrage, les variations d'inventaire animaux. Il tient compte des primes suivantes : Prime à la Brebis ou à la Chèvre (PCB), + la Prime Supplémentaire (PS), l'Indemnité Compensatoire des Handicaps Naturels (ICHN), la Prime Herbagère Agri-Environnementale (PHAE), le Contrat Territorial d'Exploitation (CTE).

Charges opérationnelles : Somme des **charges d'alimentation** (fourrages, céréales et concentrés, CMV et déshydratés), des **charges de culture**, des **charges d'élevage** (frais vétérinaires, frais de reproduction et génétique, lait des chevreaux, petits matériels d'élevage non amorti, adhésion et cotisations à des structures d'élevage, formation). Chez les fromagers, on y ajoute, les **charges de transformation** (présure, ferment, eau, énergie, petits matériels de fromagerie non amorti, ...) et les **charges de commercialisation** (déplacement et transport, publicité, emballage, étiquettes, ...)

Marge brute : Total des produits moins total des charges opérationnelles

Charges de structure : Ce sont les charges liées à **l'investissement** (amortissements et frais financiers) et au **fonctionnement de l'exploitation** (taxes foncières, fermage, carburant, lubrifiant, entretien réparation(hors véhicule), travaux par tiers (hors culture) salaires et charges sociales du personnel, cotisations sociales de l'exploitant, EDF, eau, téléphone non affecté à la fromagerie, comptabilité et frais divers, ...

Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : Marge Brute de l'atelier moins les charges de structures. Les amortissements sont exclus.

Ces documents ont été réalisés grâce à la participation des techniciens départementaux qui ont assuré le suivi des exploitations et la collecte de l'information dans la banque de données régionales.

Lucie SICILIANO – Syndicat caprin des Alpes de Haute Provence.

Henriette COURSANGE – Syndicat caprin des Hautes Alpes.

Pascale CLERC – Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes.

Cyril VANDERSTEIN – Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône.

Aurélia GRECH – Chambre d'Agriculture du Var.

Michèle BULOT-LANGLOIS – Chambre d'Agriculture du Vaucluse.

La synthèse et la rédaction ont été assurées par

Christine GUINAMARD – Institut de l'Élevage

Avec la participation de

Mylène MAUREL – FRECAP

Ce programme a bénéficié de la participation financière :

Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

l'Office de l'Élevage

Ministère de l'Agriculture et de la pêche Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural

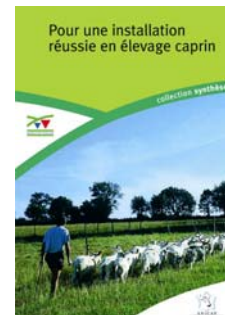


Retrouvez toutes les fiches des systèmes caprins de PACA sur www.inst-elevage.asso.fr, rubrique Club des métiers « techniques caprines », puis résultats technico économiques des élevages en PACA ou sur www.frecap.frn N° PUB 12.06.56.003

Des données plus précises et plus complètes sont disponibles dans le guide « pour une installation réussie en filière caprine »

LE BATIMENT D'ELEVAGE

Tunnel d'élevage, bâtiment en structure bois ou métallique, bardés de tôle ou de bois, aménagement d'un bâtiment ancien, de nombreuses solutions existent pour loger les animaux. Elles présentent toutes des avantages, des inconvénients Le choix final appartenant à l'éleveur et à sa capacité de financement. Quelque soit le type de bâtiment choisi, voici les grandes normes à respecter pour le logement des animaux.



disponible auprès de Technipel
☎ 01.40.04.51.71.

Surface d'aire paillée			Longueur de cornadis par chèvre
par chèvre.	par chevrette élevée	par chevreaux	
1,5 m ² (chèvre écornée et/ou sortant beaucoup) à 2,25 m ² (chèvre non écornée et/ou en zéro pâturage)	1,5 m ²	0,33 m ² (engraissement jusqu'à 6 à 8 semaines)	0,33 m au quai de traite 0,4 m sur le couloir d'alimentation (auge)

ATTENTION à ne pas oublier les boucs. L'idéal est de les loger dans un bâtiment différent de celui des chèvres

A ces surfaces pour les animaux, il faut rajouter, les surfaces de couloir, les zones de distribution et de stockage des aliments (fourrages et concentrés) et enfin une zone pour la traite et pour la laiterie. Celle ci doit être facilement lavable et d'un entretien facile.

AVANTAGES	INCONVENIENTS / CONTRAINTES
TUNNEL D'ELEVAGE	
<ul style="list-style-type: none"> • Coût faible • Rapidité de montage • Bonne isolation • Montage ne nécessitant pas de fondations ni de maçonnerie 	<ul style="list-style-type: none"> • Réservé à des troupeaux de moins de 150 chèvres (au delà, problème de ventilation) • Durée de vie de la bâche de 5 ans (plastique) à plus de 10 ans (bâche camion) • Nécessité de protéger la bâche contre les animaux à l'intérieur et à l'extérieur (bardage)
BATIMENT STRUCTURE METALLIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> • Coût intermédiaire entre le tunnel d'élevage et l'ossature bois. 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût des matériaux • Bâtiment plus froid, problème de condensation
BATIMENT STRUCTURE BOIS	
<ul style="list-style-type: none"> • Esthétique • Bonne isolation, confort intérieur (si épaisseur suffisante) • Bonne intégration paysagère 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût élevé

Le prix des matières premières (bois, métal) fluctuent très rapidement. La part d'auto construction, l'importance du terrassement, ... sont aussi susceptibles de faire varier le prix de votre bâtiment. N'hésitez pas à demander PLUSIEURS DEVIS et à comparer les prix. Les architectes de la MRE et votre technicien caprin peuvent vous aider dans la conception de votre bâtiment.



L'INSTALLATION DE TRAITE

Pour le dimensionnement de l'installation de traite, on utilise les repères suivants :

Moins de 50 chèvres	Plus de 50 chèvres
<ul style="list-style-type: none"> • Quai simple • 4 griffes • Traite au pot (prévoir la possibilité d'installer un lactoduc) 	<ul style="list-style-type: none"> • Double quai • Une griffe pour 10 chèvres • Lactoduc
	Au delà de 15 griffes, décrochage automatique à prévoir.
Exemple de coût : Machine d'occasion pour 60 chèvres : traite sur bidons – 6 postes pour 5 000 €	Exemples de coût : <ul style="list-style-type: none"> • Machine neuve pour 80 chèvres avec lactoduc et 8 postes pour 17 000 € • Machine neuve pour 210 chèvres avec lactoduc, 18 griffes avec décrochage automatique pour 53 000 €
Calculez le nombre de places sur le(s) quai(s) avec comme objectif de ne pas dépasser 3 à 4 montées de chèvres par quai.	

LA FROMAGERIE

La surface de la fromagerie sera fonction du litrage transformé (sur l'année et au pic de production), du type de produits fabriqués et commercialisés (en particulier durée d'affinage). Lors de la construction, réfléchissez aux possibilités d'agrandissement.

Surface minimum à prévoir

30 à 50 chèvres et moins de 150 litres au pic	50 à 100 chèvres et moins de 300 litres au pic
40 à 60 m ²	70 à 80 m ²

Pour la création d'une fromagerie tout équipée sans auto construction avec achat de l'ensemble des matériaux et des équipements neufs (panneaux, carrelage, groupe frigorifiques, ...), il faut compter environ 1 000 à 1 300 €/m². Le technicien du Centre Fromager de Carmejane est là pour vous appuyer dans votre projet.

LES AUTRES INVESTISSEMENTS

Il concerne les autres secteurs de l'exploitation : matériel pour la commercialisation (vitrine, véhicule de livraison, ...), matériel agricole (tracteur, faucheuse, ...), éventuellement clôtures fixes ou mobiles sans oublier le troupeau.



Retrouvez toutes les fiches des systèmes caprins de PACA sur www.inst-elevage.asso.fr, rubrique Club des métiers « techniques caprines », puis résultats technico économiques des élevages en PACA ou sur www.frecap.fr

N° PUB 12.06.56.003

QUELQUES REPERES SUR LE TRAVAIL

Un projet bien dimensionné doit permettre aux éleveurs de faire face à toutes les tâches sans avoir le sentiment permanent d'être en retard ou débordés. Bien sur, en phase d'installation, ce sentiment sera présent, car aux tâches quotidiennes « normales » s'ajoutent les travaux d'aménagement, la mise au point du réseau commerciale, la découverte de certains gestes techniques, En phase de croisière, la maîtrise de son temps de travail est une nécessité, tout comme la définition d'un objectif de temps libre qui va orienter des choix d'organisation.

Des études menées dans des exploitations ont permis d'élaborer un certain nombre de repères qui peuvent aider à mieux définir son projet. Les 2 tableaux ci-après présentent des temps de **travail d'astreinte** moyen (= ensemble des activités quotidiennes non différable, peu concentrable dans le temps comme la traite, l'alimentation des animaux, la fabrication et la commercialisation des fromages) nécessaire au bon fonctionnement d'un élevage.

A ce travail d'astreinte, il faut ajouter le travail saison, comme par exemple le curage de la chèvrerie, la réalisation des foins, les travaux sur les cultures, ..., sans oublier le travail administratif, la formation, les réunions, ..., ni la gestion des aléas (chèvre malade, panne,)

Repères temps de travail d'astreinte pour des éleveurs laitiers.

	Nombre de travailleurs	Heures de travail d'astreinte caprin	
		Total (en moyenne par jour)*	Par chèvre
Moins de 150 chèvres	1.65	2 390 (6h30)	19
150 à 250 chèvres	1.90	3 030 (8h15)	16
250 à 350 chèvres	2.25	3 070 (8h30)	11
Plus de 350 chèvres	2.35	3 180 (8h45)	7

Repères temps de travail d'astreinte pour des éleveurs fromagers fermiers.

	Volume emprésuré (litres)	Nombre de travailleurs	Heures de travail d'astreinte			
			Total (en moyenne /jour)*	dont élevage /chèvre	dont fromagerie / 100 litres	dont commercialisation / 100 litres
Moins de 40 chèvres	22 800	1.55	3 600 (9h50)	50	5 h 35	3 h 35
40 à 80 chèvres	40 900	1.95	3 970 (10h50)	32	4 h 15	2 h 05
80 à 120 chèvres	70 200	2.35	5 250 (14h20)	23	3 h 05	1 h 40
Plus de 120 chèvres	106 350	2.85	6 980 (19h05)	15	3 h 05	1 h 15

* moyenne sur 365 jours

Le choix des technologies fromagères (lactique, pâtes pressées, ...) va avoir une incidence sur le temps de travail mais aussi sur l'organisation hebdomadaire. Par exemple, une fabrication de pâtes pressées peut être prévue le samedi pour limiter le travail du dimanche à l'emprésurage du lait pour la fabrication de lactique. De même, le choix des **circuits de commercialisation** va influencer fortement sur le temps de travail.

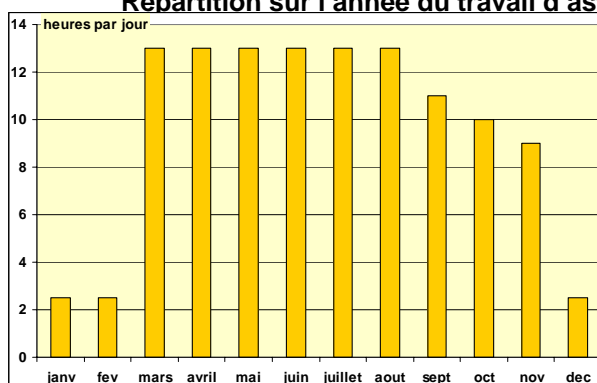
Le temps de travail dépend de la technologie fromagère et des circuits de commercialisation.

Technologie fromagère	Travail d'astreinte fromagerie / 100 litres	Type de commercialisation (en% du chiffre d'affaire)	Travail d'astreinte commercialisation / 100 litres
Lactiques	3 h 45	Vente directe (marché, ...) > 75%	2 h 30
Pâtes pressées	2 h 15	1 intermédiaire (détaillants, ..) >70%	2 h 00
2 ou 3 technologies différentes	4 h 45	2 intermédiaires (grossistes,) >50%	1 h 00
		Circuits divers	2 h 15

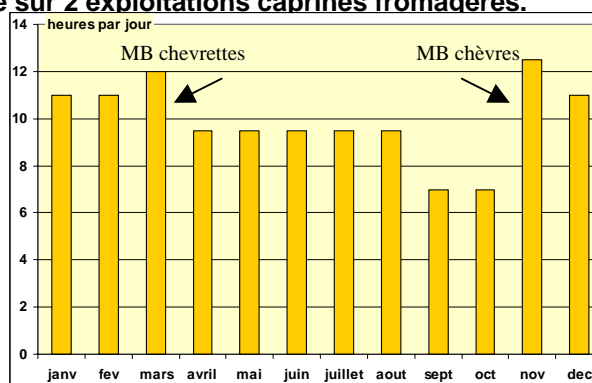


La répartition du travail sur l'année va dépendre du choix du système de production : un système de production saisonné génère une période de tarissement de tout le troupeau pendant laquelle le travail d'astreinte est réduit à l'alimentation. Cette période permet à l'éleveur de prendre des congés et d'assurer les travaux de maintenance annuelle. A l'inverse un système désaisonné avec plusieurs lots de mise bas impose de traire toute l'année. En revanche, la quantité de travail est régulière sur l'année.

Répartition sur l'année du travail d'astreinte sur 2 exploitations caprines fromagères.

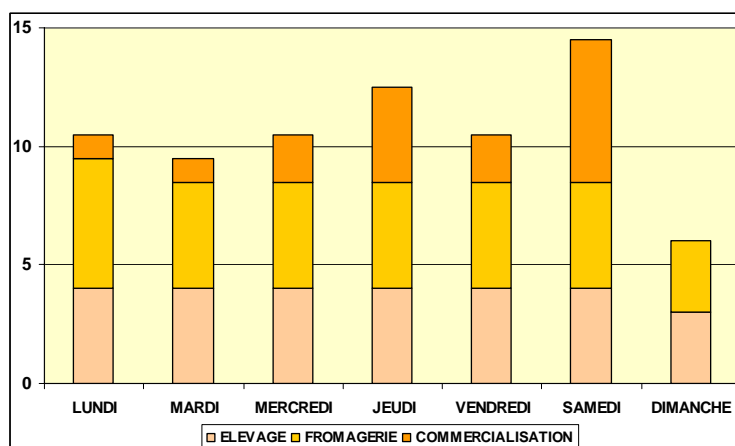


SYSTEME SAISONNE : du temps disponible pendant le tarissement



SYSTEME DESAISONNE : un peu de temps libre tout au long de l'année.

Chez les fromagers, la commercialisation est un autre axe structurant de l'organisation du travail, le plus souvent à l'échelle hebdomadaire. Le marché du samedi, la livraison du jeudi ... vont en effet induire des pics de travail sur la semaine et nécessiter une organisation particulière ces jours là.



Un exemple de répartition du travail sur la semaine : de 7 à 15 heures de travail d'astreinte sur la journée.

Commercialisation

- 1 heure de vente à la ferme du lundi au samedi,
- 1 livraison de 3 heures le jeudi (+ 1 heure de préparation le mercredi),
- 1 marché de 6 heures le samedi (+ 1 heure de préparation le vendredi)

Le dimanche, pas de commercialisation. Elevage et fromagerie sont réalisés à minima (report de la vaisselle sur le lundi, ...)

Le travail administratif : remplir ses déclarations TVA ou PAC, régler ses factures, tenir à jour sa comptabilité, son registre d'élevage, son cahier de pâturage, ..., établir ses bons de livraisons et sa facturation client, préparer ses dossiers de demande de subventions, de prêts, de permis de construire, ..., autant de tâches administratives à réaliser et qui nécessitent de plus en plus de temps. L'omission ou le retard de certaines démarches peuvent générer des conséquences très préjudiciables financièrement pour l'exploitation : par exemple, une déclaration TVA en retard peut handicaper lourdement la trésorerie, ...



Retrouvez toutes les fiches des systèmes caprins de PACA sur www.inst-elevage.asso.fr, rubrique Club des métiers « techniques caprines », puis résultats technico économiques des élevages en PACA ou sur www.frecap.fr

N° PUB 12.06.56.003

COMMERCIALISER SES FROMAGES

QUELLE VALORISATION DU LAIT ?

La **valorisation du lait** est calculée en ramenant le chiffre d'affaires fromages au litrage produit.

Ce chiffre est différent du prix de vente puisqu'il intègre le lait distribué aux chevreaux, les pertes en fromagerie, les invendus, l'autoconsommation... Selon les exploitations, le lait vendu peut représenter entre 70 et 100% du lait produit. La valorisation dépend de nombreux facteurs :

* **Le prix de vente des fromages.**

* **Le type de fromages fabriqués**

Technologie, taille, présentation des fromages, présence d'une gamme, d'un signe officiel de qualité, ...

* **Les circuits de commercialisation utilisés.**

Part de la vente directe, de la vente en GMS, à des affineurs ou des grossistes, % des invendus, ...

* **La localisation de l'exploitation et le type de clientèle.**

Zone à forte concentration de la population, zone rurale, touristique, ...

Concurrence locale avec d'autres producteurs caprins, mais aussi bovins et ovins fermiers et prix de vente des fromages.

* **Qualité du lait et maîtrise technologique.**

Taux butyreux et protéique du lait qui vont influencer le rendement fromager, % des pertes en fromagerie (accidents de fabrication, pertes au moulage, ..)

* **Le savoir faire de l'éleveur en matière commerciale.**

Aptitude, goût, choix des circuits, promotion, ..

Tous ces éléments (et sans doute d'autres) jouent sur la valorisation du litre de lait. Sur la région, on observe ainsi des écarts de 1 à 3.

* **0,80 euro** par litre chez un éleveur en phase de démarrage avec beaucoup de pertes et d'invendus (circuits et schéma technologique non calés)

* **2,80 euros** par litre chez un éleveur en agriculture biologique sur des marchés de proximité.

Quel que soit le système, les meilleurs revenus sont observés chez les éleveurs ayant les valorisations au litre de lait les plus élevées. Au moment de l'installation, il apparaît important de partir avec des prix de ventes élevés. L'expérience montre en effet qu'il est ensuite difficile d'augmenter les prix.

COMMENT FIXER SON PRIX DE VENTE ?

Déterminez la stratégie tarifaire de vente de ses produits va avoir une influence directe sur le revenu de l'exploitation. Fixer son prix de vente, c'est **connaître assez précisément le prix de revient de son produit**. Il doit en effet intégrer

- L'ensemble des coûts de production du lait : charges alimentaires achetées ou produites, frais d'élevage, amortissement des bâtiments d'élevage et installation de traite, main d'œuvre salariée, ...
- L'ensemble des coûts de production et de commercialisation des fromages : charges directes comme achat de présure, ferments, emballage, petits matériels, amortissement de la fromagerie, énergie, frais de transport, ..
- La rémunération de son travail.

Fixer son prix de vente, c'est également **avoir une bonne connaissance des débouchés** pour ses produits (les marchés que je vise sont-ils saturés ou non ?), **des prix pratiqués par la concurrence** tout en gardant à l'esprit qu'un produit fermier de qualité doit être valorisé à sa juste valeur.



ATTENTION A NE PAS DEMARRER TROP BAS :

Démarrer avec un prix de vente trop bas n'est pas une bonne solution, il est en effet très difficile ensuite de rattraper le manque à gagner et d'augmenter ses prix de façon importante.

ATTENTION AU RENDEMENT FROMAGER :

En amont du fromage, il y a du lait, un taux de matière grasse et un taux de matière protéique .. pour un même fromage la quantité de lait nécessaire à sa fabrication est variable d'un producteur à l'autre, et même d'un moment de l'année à l'autre .. ces variations de rendement fromager peuvent induire de très gros écarts dans la valorisation du litre de lait vendu .. soyez donc très vigilant sur le niveau génétique de vos animaux et sur leur alimentation.

Par exemple pour 2 éleveurs produisant 40 000 litres de lait et vendant des fromages frais à 1,5 €. Le premier fabrique un fromage avec 1 litre de lait, alors que le second en a besoin de 1,2 litre. L'écart sur la valorisation du litre est de 0,25 €/litre et de 10 000 € pour l'exploitation.

ATTENTION A L'ECART ENTRE LA QUANTITE DE LAIT PRODUITE ET LA QUANTITE DE LAIT VENDUE

« Mes chèvres produisent 700 litres de lait par an ». Sur cette quantité produite, quelle est la quantité effectivement transformée en fromages et quelle est la quantité réellement vendue ? Lait donné au chevreau, lait et fromages auto consommés par la famille, accident de fromagerie (lait ou caillé jeté), invendus, fromages donnés ... les sources d'écart entre lait produit et lait vendu sont nombreuses. Si chez certains ces 2 quantités sont très proches, chez d'autres le lait vendu représente à peine 60% du lait produit.

Par exemple pour 2 éleveurs produisant 40 000 litres de lait et vendant des fromages de 1 litre à 1,5 €. Le premier commercialise 100% de son lait, le second a 20% de pertes. L'écart sur la valorisation du litre est de 0,3 €/litre et de 12 000 € pour l'exploitation.

ATTENTION FIXER UN PRIX PAR PRODUIT ET PAR CIRCUIT :

Vous fabriquez une gamme de produits de taille, de technologie, de forme, de niveau d'affinage, avec ou sans aromates, .. pour fixer le prix de chaque produit, estimer bien entendu la quantité de lait nécessaire, mais aussi le temps passé à sa fabrication ... De la même façon pour les circuits le rapport temps / quantité vendu doit vous guider dans le niveau de prix à pratiquer. C'est la combinaison des volumes vendus et des prix par produits et par circuits qui au final fera la valorisation du litre de l'exploitation.

Un exemple chez un éleveur transformant 40 000 litres de lait en une gamme de 3 fromages lactique. La valorisation moyenne est de 2 €/litre avec des valorisations au litre qui vont de 1.50 €/litre (lactiques de 2 litres vendus à un grossiste – temps de commercialisation : 30 minutes par semaine pour préparer l'expédition) à 2,60 €/litre (lactique d'un demi litre vendus sur le marché – temps de commercialisation : 12 heures par semaine).

Exemple de prix de vente en 2005

	Grossiste (20% des volumes)	Livraison (30% des volumes)	Marché (50% des volumes)	Valorisation moyenne du produit
Lactique 0.5 litre	0,85 € soit 1,7 €/litre	1 € soit 2 €/litre	1,3 € soit 2,6 €/litre	2.24 €/litre
Lactique 1 litre	1,65 € soit 1,65 €/litre	1,9 € soit 1,9 €/litre	2,1 € soit 2,1 €/litre	1,95 €/litre
Lactique 2 litres	3 € soit 1,5 €/litre	3,4 € soit 1,7 €/litre	4 € soit 2 €/litre	1,81 €/litre
Valorisation moyenne sur le circuit	1,62 €/litre	1,87 €/litre	2,23 €/litre	2 €/litre



Retrouvez toutes les fiches des systèmes caprins de PACA sur www.inst-elevage.asso.fr, rubrique Club des métiers « techniques caprines », puis résultats technico économiques des élevages en PACA ou sur www.frecap.fr

N° PUB 12.06.56.003



CARNET D'ADRESSES

LES ORGANISMES DEPARTEMENTAUX

Le technicien caprin de votre département vous aiguillera sur les autres personnes ressources du département : Contrôle laitier, insémination, pastoraliste du CERPAM, groupement de défense sanitaire (GDS), ADASEA, point Info installation, ... , sur les services de l'administration : DDAF, DSV, ...

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Michaël PEREIRA
66 boulevard Gassendi
04000 Digne les bains

☎ : 04.92.30.57.78
mpereira@ahp.chambagri.fr

SYNDICAT CAPRIN DES HAUTES ALPES

Henriette COURSANGE
8 ter rue du Capitaine de Bresson
05000 GAP

☎ : 04.92.52.53.27
luette.chaume@hautes-alpes.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES MARITIMES

Pascale CLERC
FDGEDA
Box 58 – Min « Fleurs 6 »
06296 Nice Cedex 3

☎ : 04.97.25.76.40
elevage@alpes-maritimes.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES DU RHONE

Cyril VANDERSTEIN
22 avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence

☎ : 04.42.23.06.11
c.vanderstein@bouches-du-rhone.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAR

Aurélia GRECH et Franck TILOTTA
11 rue Pierre Clément
83300 Draguignan

☎ : 04.94.68.36.29
a.grech@var.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE VAUCLUSE

Michèle BULOT-LANGLOIS
Avenue des Druides
84400 Apt

☎ : 04.90.74.47.40
m.bulot-langlois@fr.oleane.com

LES ORGANISMES REGIONAUX

FRECAP – Mylène MAUREL

Représentation et défense de la filière fromagère régionale, gestion du programme de développement de la filière.
SYNDICAT DE DEFENSE DU BANON et **ELEVAGES D'ALPES PROVENCE** – Vincent ENJALBERT
Défense de l'AOC Banon, promotion des fromages régionaux, support de vente, charte des fromagers régionaux

MRE – Route de la Durance
04100 MANOSQUE

☎ : 04.92.87.47.55

FRECAP@wanadoo.fr et FRECAPvincent@wanadoo.fr et Site : www.frecap.fr

MRE – Michel COLACHE et Odile REBOUL – ARCHITECTES

Appui et conseil aux projets bâtiments d'élevage (conception, permis de construire, ...)

MRE – Route de la Durance
04100 MANOSQUE

☎ : 04.92.72.24.62 ou 06.64.94.43.68

BATI-CONSEIL,

bcpaca@wanadoo.fr

CENTRE FROMAGER DE CARMEJANE

Mylène MAUREL, Yolande MOULEM, Sébastien PUCET, Julie BARRAL

Formation et appui technique en élevage, appui réglementaire et expérimentation dans le domaine du fromage fermier et artisanal

Le Château

04510 LE CHAFFAUT

☎ : 04.92.34.78.43

centre-fromager-caremejane@wanadoo.fr et Site : www.centre-fromager.com

La Maison Régionale de l'Élevage accueille également

Le **CERPAM** (pastoralisme, gestion de l'espace, ..)

Site Internet : <http://perso.orange.fr/cerpam/index1.html>

La **FRGDS** (sanitaire)

Courriel : frgds.paca@wanadoo.fr

L'INSTITUT DE L'ELEVAGE (référence technico économique, pastoralisme, ...)

Site Internet : www.inst-elevage.asso.fr

L'OREAM (filiale viande régionale) et la **COOPERATIVE CAPRINE** (commercialisation chevreaux de boucherie)

Courriel : oream@wanadoo.fr

LA FORMATION ELEVAGE SUR PACA

Formation professionnelle continue dispensant des formations en élevage

CFPPA Aix Valabre (13 - GARDANNE), CFPPA Antibes (06 - ANTIBES), CFPPA Carmejane (04 - LE CHAFFAUT)

CFPPA Carpentras (84 - CARPENTRAS), CFPPA Hyères (83 - HYERES)

Formation initiale (lycées agricoles)

Lycée Agricole de Digne Carmejane (04 - LE CHAFFAUT), LEGTA des Hautes Alpes (05 - GAP), LEGTA de Valabre (13 - GARDANNE), LEPA (13 - SAINT REMY DE PROVENCE), Lycée professionnel agricole et technique public (83 - LES ARCS), Lycée agricole François Pétraque (84 - MONFAVET), LEPA (84 - L'ISLE SUR SORGUE), le lycée agricole privé de Saint Maximin (83 - SAINT MAXIMIN)



Retrouvez toutes les fiches des systèmes caprins de PACA sur www.inst-elevage.asso.fr, rubrique Club des métiers « techniques caprines », puis résultats technico économiques des élevages en PACA ou sur www.frecap.fr

N° PUB 12.06.56.003



Les éleveurs fromagers spécialisés

«SYSTEME HORS SOL»

◆ **Système caractérisé par l'achat de l'intégralité de l'alimentation** (fourrages et concentrés). Pour valoriser ces fortes charges alimentaires, un nombre réduit d'animaux à forte productivité laitière est présent, la valorisation du fromage est élevée grâce en particulier à la vente directe. La réussite de ce système passe par une bonne maîtrise :

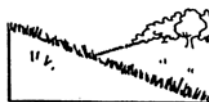
- De l'alimentation en quantité et en qualité. Pour coller au plus près des besoins des animaux, l'exploitation adhère au Contrôle laitier. Le repérage et la sélection des chèvres présentant les taux les plus élevés permet l'amélioration du rendement fromager.
- Des conditions d'ambiance dans le bâtiment

◆ Les animaux ne sortant pas, disposer d'un bâtiment confortable pour les chèvres (surface d'aire paillée d'au moins 2,25 m² par chèvre, ...) comme pour l'éleveur est une nécessité. Les quantités d'aliments à distribuer quotidiennement étant importante, on veillera plus particulièrement à leur conditions de distribution (couloir d'alimentation, auge, cornadis, ...)

◆ Ce système nécessite beaucoup de technicité sur les trois domaines de l'atelier (élevage, fromagerie, commercialisation)

◆ **Ce type de système est une alternative à l'installation dans des zones où l'accès au foncier est difficile** (disponibilité, coûts, ...). Un minimum de surface est cependant nécessaire pour l'implantation, du stockage du fourrage et de la fromagerie, du bâtiment d'élevage d'un parc d'exercice.

LES SURFACES



Environ 1 ha pour implanter les bâtiments

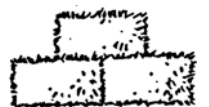
LE TROUPEAU



40 chèvres
6 à 8 chevrettes
Taux de renouvellement : 20%

Saillies : août et septembre.
Mises bas : février et mars.

L'ALIMENTATION

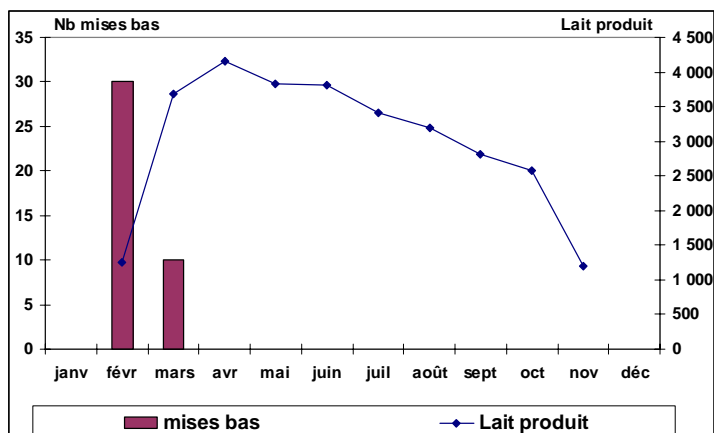


Fourrages distribués
1 000 kg de foin /chèvre/an.
(foin de Crau et de légumineuses)

Concentrés
250 kg par chèvre par an

Ils sont composés de céréales et d'un peu de luzerne déshydratés.

LA PRODUCTION LAITIÈRE



30 000 litres de lait produit et transformé, soit 750 litres par chèvre

LES INDICATEURS ECONOMIQUES DE L'EXPLOITATION

Les chiffres sont rapportés à la chèvre présente (mars 2006)

LES PRODUITS		LES CHARGES OPERATIONNELLES	
Produit fromages	1 313	Charges d'alimentation	277
750 litres x 1.75 € par litre		fourrages (1000 kg x 0,20 €)	200
Produit viande	12	concentré adulte et jeune (280kg*0,25€)	63
50 chevreaux 8 jours à 10€		concentré adulte et jeune (280kg*0,25€)	9
		CMV	5
		Charges d'élevage	75
		Charges de transformation	67
TOTAL PRODUIT	1 325	Charges de commercialisation	78
		TOTAL CHARGES	497
		Prix de revient du litre de lait : 0,66 €	
MARGE BRUTE PAR CHEVRE 828 €			
Soit 33 100 € pour l'atelier			

Les charges de structures hors amortissement sont estimés à 200 € par chèvre (soit 8 000 € pour l'exploitation). L'EBE est d'environ 25 000 €

ATOUTS

- ◆ Seul système d'élevage et seule production permettant de s'affranchir des contraintes d'accès au foncier. Attention cependant, dans certaines zones, trouver 1 ha est très difficile.
- ◆ Conduite d'élevage très rationnelle et quantifiable mais nécessitant beaucoup de rigueur et de technicité.
- ◆ Système ne dépendant pas des conditions climatiques.
- ◆ Système permettant de travailler seul.

CONTRAINTES

- ◆ Charges d'alimentation élevées qui nécessitent une bonne maîtrise technique sur l'élevage et la fromagerie ainsi que des débouchés commerciaux rémunérateurs.
- ◆ Contraintes liées à l'achat de foin
 - Nécessité d'une bonne trésorerie et d'un grand bâtiment de stockage si achat de tout le foin en une fois.
 - Dans le cas d'achat du fourrage en plusieurs fois, nécessité de gérer les variations de qualité et de prix.



Retrouvez toutes les fiches des systèmes caprins de PACA sur www.inst-elevage.asso.fr, rubrique Club des métiers « techniques caprines », puis résultats technico économiques des élevages en PACA ou sur www.frecap.fr

N° PUB 12.06.56.003



Les éleveurs fromagers spécialisés

«SYSTEME HERBAGER»

Recherche d'un maximum d'autonomie pour le fourrage récolté et le pâturage

Ce type de système est caractérisé par la présence de surfaces fourragères. Elles sont destinées à la constitution de stock (foin) et au pâturage. L'objectif principal des éleveurs est de tendre vers la plus grande autonomie fourragère possible. Des achats de fourrages peuvent venir compléter les stocks, en particulier pour en améliorer la qualité.

Des investissements dans une chaîne des récolte sont nécessaires.

◆ Le travail sur l'exploitation est impérativement assuré par 2 personnes. De la main d'œuvre à temps partiel ou occasionnel vient le plus souvent renforcer les exploitants (travail en fromagerie, fenaison, ...).

◆ En fonction du chargement sur la surface fourragère, de l'exploitation, on distingue 2 niveaux d'autonomie :

● **avec 2 à 3 chèvres / ha**

L'exploitation est autosuffisante en fourrage. Des achats occasionnels fonction des aléas climatiques, de la qualité du fourrage récolté peuvent avoir lieu. Compte tenu de la forte pression foncière, ce cas est rare sur la région.

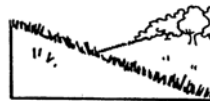
● **avec plus de 5 chèvres / ha**

L'exploitation n'est pas autonome, la moitié du foin est acheté. C'est ce cas qui est décrit dans cette fiche.

◆ Suivant la qualité du foin récolté, les niveaux de concentrés distribués peuvent varier.

◆ Les chèvres sortent toute la journée d'avril à octobre. L'attente des repousses d'été constitue un moment clé pour la réussite de la saison de pâturage. Toutes les surfaces sont clôturées, le temps disponible ne permet pas de garder.

LES SURFACES



Selon le niveau d'autonomie fourragère

SFP : 10 à 20 ha avec selon la localisation quelques hectares de prairies temporaires.

Céréales : 0 à 5 ha

Parcours à l'automne : 20 ha maximum

LE TROUPEAU

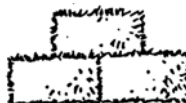


50 chèvres

10 chevrettes

Taux de renouvellement 20%

L'ALIMENTATION



Fourrages distribués

550 à 600 kg de foin distribué / chèvre

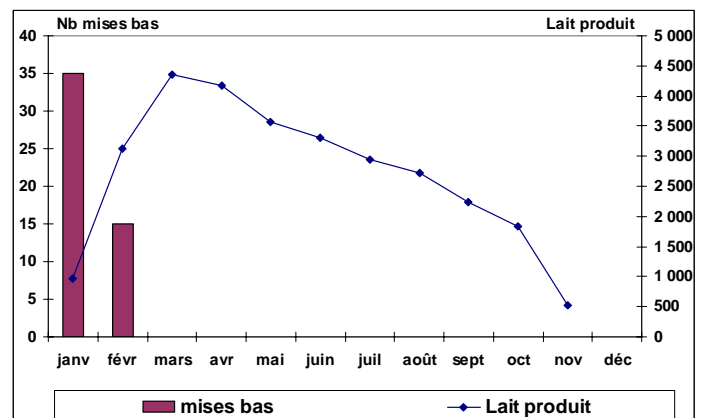
60% du foin est acheté.

Concentrés

230 kg de concentré par chèvre et par an

Ils sont composés de 80 à 100% de céréales.

LA PRODUCTION LAITIÈRE



**30 000 litres de lait produit et transformé
soit 600 litres par chèvre**

LES INDICATEURS ECONOMIQUES DE L'EXPLOITATION

Les chiffres sont rapportés à la chèvre présente (mars 2006)

LES PRODUITS		LES CHARGES OPERATIONNELLES	
Produit fromages	1 050	Charges d'alimentation	122
600 litres x 1,75 € par litre		Fourrages (350 kg x 0,18 €)	63
Produit viande	10	Concentré adulte (230 kg x 0,20 €)	46
50 chevreaux 8 jours à 10 €		Concentré jeunes (30kg*0,30€)	8
		CMV	5
<hr/>		Charges d'élevage	70
TOTAL PRODUIT	1 060	Charges sur la SFP	40
		Charges de transformation	67
		Charges de commercialisation	78
		<hr/>	
		TOTAL CHARGES	377
		Prix de revient du litre de lait : 0,63 €	
<hr/>			
MARGE BRUTE PAR CHEVRE		683 €	
Soit 34 150 € pour l'atelier			

Les charges de structures hors amortissement sont estimées à 12 500 € pour l'exploitation, soit 250 € par chèvre. € En fonction de sa localisation, ce système est susceptible de percevoir jusqu'à 10 000 € de primes, soit 200 €/chèvre.

ATOUTS

- ◆ Autonomie. Maîtrise de toute la chaîne alimentaire. Connaissance de l'ensemble des fourrages distribués.
- ◆ Valorisation des surfaces non mécanisables.
- ◆ Système assez économe.
- ◆ La cohérence de ce système repose sur l'autonomie fourragère. Celle ci ne peut être atteinte sur la région qu'avec un chargement sur la surface fourragère inférieur à 4 chèvres par hectare. Des chargements supérieures vont être synonyme de charges supplémentaires (achat plus important de foin) qu'il va falloir compenser par plus de produit. L'amortissement de la chaîne de récolte sera plus difficile.

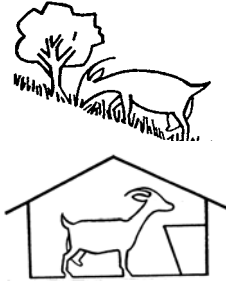
CONTRAINTES

- ◆ Investissement et rentabilité de la chaîne de récolte (nécessité d'un minimum de surface fauchée annuellement)
- ◆ **Organisation du travail** : en plus des activités liées au troupeau, à la fabrication et à la vente des fromages, il faut ajouter le travail sur les surfaces cultivables.
- ◆ Gestion du pâturage et de la constitution des stocks à bien maîtriser.
- ◆ Le niveau de production est très dépendant de la qualité du fourrage récolté. Les premières coupes, les foins « loupés » doivent trouver une destination.



Retrouvez toutes les fiches des systèmes caprins de PACA sur www.inst-elevage.asso.fr, rubrique Club des métiers « techniques caprines », puis résultats technico économiques des élevages en PACA ou sur www.frecap.fr

N° PUB 12.06.56.003



Les éleveurs fromagers spécialisés

«PETIT PASTORAL» pastoral assurant par le distribué

◆ Ce système est caractérisé par l'utilisation de parcours une partie de l'année et par un apport non négligeable de fourrages et de concentrés à l'auge. Cette stratégie alimentaire permet de s'affranchir des aléas climatiques (sécheresse estivale en particulier) et d'assurer un minimum de production laitière.

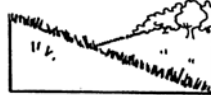
◆ Ce même type de système se trouve également en zone montagne, mais avec des périodes en chèvrerie plus longues, donc plus de fourrages distribués (700 kg par chèvre)

◆ Les animaux sortent 4 à 5 heures tous les jours du printemps à l'automne. La présence de parcs permet de diminuer les contraintes liées à la garde certains jours (jours de marchés, dimanches par exemple).

◆ Le temps de présence des animaux dans le bâtiment étant important, il est nécessaire de leur assurer un bon confort : surface d'aire paillée suffisante ...

◆ Pour valoriser des charges d'alimentation plus élevées que dans un système grand pastoral, la production laitière des animaux doit être soutenue.

LES SURFACES



SAU 2,5 ha
Parcours 80 ha

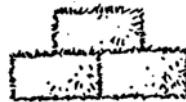
LE TROUPEAU



50 à 60 chèvres
15 à 20 chevrettes
Taux de renouvellement 25%

L'amélioration des performances laitières des animaux passe par une sélection intra troupeau rigoureuse et l'élimination des animaux improductifs.

L'ALIMENTATION

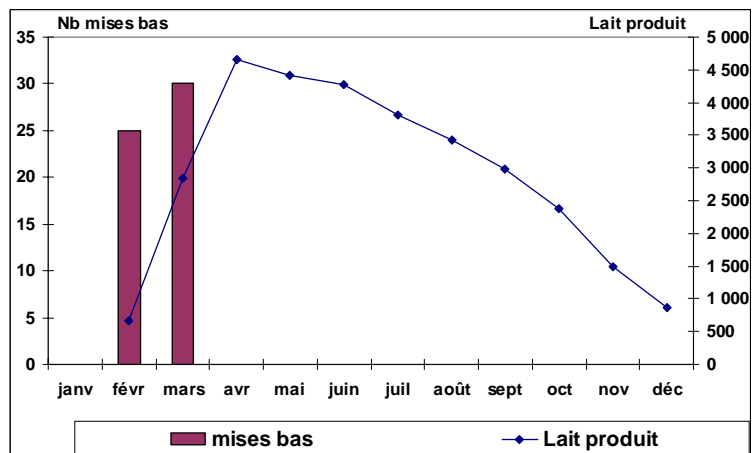


Fourrages distribués
600 kg de foin
(foin de Crau essentiellement)

Concentrés
240 kg par chèvre par an

Le pâturage couvre environ 30% des besoins alimentaires des animaux.

LA PRODUCTION LAITIÈRE



**33 000 litres de lait produit et transformé
soit 600 litres par chèvre**

LES INDICATEURS ECONOMIQUES DE L'EXPLOITATION

Les chiffres sont rapportés à la chèvre présente (mars 2006)

LES PRODUITS		LES CHARGES OPERATIONNELLES	
Produit fromages	1 020	Charges d'alimentation	218
600 litres x 1,70 € par litre		fourrages (600 kg x 0,24 €)	144
Produit viande	38	concentré adulte (240 kg x 0,25 €)	60
40 chevreaux 8 jours à 10 €		concentré jeune (30 kg x 0,30 €)	9
20 chevreaux engraisés à 80 € (15 kg de poids vifs)		CMV	5
14 réformes à 5 €		Charges d'élevage	60
		Charges sur la SFP	0
<hr/>		Charges de transformation	50
TOTAL PRODUIT	1 058	Charges de commercialisation	70
		<hr/>	
		TOTAL CHARGES	398
		Prix de revient du litre de lait : 0,66 €	
MARGE BRUTE PAR CHEVRE 660 €			
Soit 36 300 € pour l'atelier			

Les charges de structures hors amortissement (charges sociales, taxes, ...) sont estimées à 230 € par chèvre soit 12 500 € pour l'exploitation. L'EBE est d'environ 24 000 €

ATOUTS

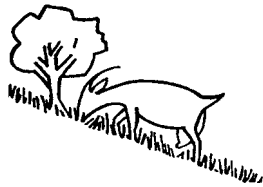
- ◆ Système souple qui permet de faire face aux variations climatiques et à une disponibilité en ressources naturelles aléatoires.
- ◆ Des économies possibles si la maîtrise du pâturage est bonne.

CONTRAINTES

- ◆ Difficulté à trouver le bon équilibre entre le pâturage et le distribué. Le risque de voir dérapier les charges d'alimentation n'est pas négligeable.
- ◆ Organisation du travail : garde, pose et entretien de clôture à gérer en plus du travail en chèvrerie.



Retrouvez toutes les fiches des systèmes caprins de PACA sur www.inst-elevage.asso.fr, rubrique Club des métiers « techniques caprines », puis résultats technico économiques des élevages en PACA ou sur www.frecap.fr
N° PUB 12.06.56.003



Les éleveurs fromagers spécialisés

«GRAND PASTORAL» pastoral misant sur le pâturage

◆ Le système est caractérisé par l'utilisation maximale des surfaces pastorales pour **limiter les charges d'alimentation**. Les animaux sortent toute l'année sur les parcours.

◆ La monotraite est bien adapté à ce type de système.

◆ Présence d'un bâtiment pour abriter les animaux les jours de fortes intempéries et pour assurer le démarrage des chevreaux.

◆ L'installation de traite et la fromagerie sont fonctionnelles. Des clôtures et du matériel de débroussaillages constituent un investissement indispensable.

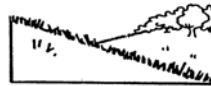
◆ Ce système nécessite de privilégier la vente directe pour obtenir une meilleure valorisation.

◆ L'alimentation, la conduite du troupeau (élevage des chevreaux sous la mère, ...) limitent le niveau de production laitière. Dans ce système aussi, l'augmentation du volume passe par une politique de sélection intra troupeau rigoureuse et par l'élimination systématique des chèvres improductives.

Les chevreaux sont majoritairement élevés sous la mère. Leur commercialisation constitue une source de revenu non négligeable. **La priorité doit cependant rester à la transformation fromagère.** L'achat de lait en poudre peut être une alternative économiquement intéressante pour augmenter le litrage transformé.

◆ L'utilisation des parcours nécessite une **bonne technicité** : gestion de la pérennité des ressources, technique de garde et d'aménagement des parcs. La demande en temps de travail est importante.

LES SURFACES



SAU 0 à 5 ha
Parcours 100 à 200 ha

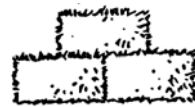
LE TROUPEAU



80 à 150 chèvres *selon la race et le niveau de production des animaux*
25 à 30 chevrettes
Taux de renouvellement 20 à 25%

L'amélioration des performances laitières des animaux passe par une sélection intra troupeau rigoureuse et l'élimination des animaux improductifs.

L'ALIMENTATION

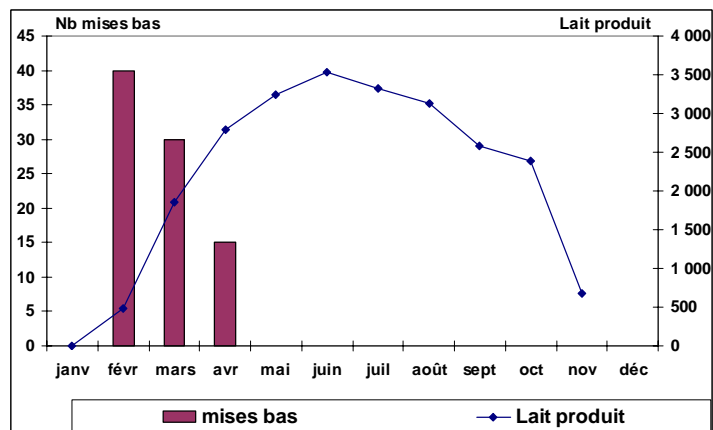


Fourrages distribués (/ chèvre/an)
150 à 200 kg de foin (foin ordinaire)

Concentrés
100 à 150 kg par chèvre par an

Le pâturage couvre environ 70% des besoins alimentaires des animaux.

LA PRODUCTION LAITIÈRE



L'exploitation doit viser un MINIMUM de 25 000 litres de lait transformé (par exemple 85 chèvres et 300 litres transformés par chèvre)

Les chevreaux sont souvent élevés sous la mère.

LES INDICATEURS ECONOMIQUES DE L'EXPLOITATION

Les chiffres sont rapportés à la chèvre présente (mars 2006)

LES PRODUITS		LES CHARGES OPERATIONNELLES	
Produit fromages	525	Charges d'alimentation	80
300 litres x 1,75 € par litre		fourrages (180 kg x 0,2 €)	36
Produit viande	80	concentré adultes (125 kg x 0,25 €)	31
30 chevreaux 8 jours à 10 €		concentré jeunes (125 kg x 0,25 €)	8
80 chevreaux engraisés à 80 €		CMV	5
20 réformes à 5€		Charges d'élevage	30
<hr/>		Charges sur la SFP	0
TOTAL PRODUIT	605	Charges de transformation	35
		Charges de commercialisation	45
<hr/>		TOTAL CHARGES	190
		Prix de revient du litre de lait : 0,63 €	
MARGE BRUTE PAR CHEVRE 415 €			
Soit 35 300 € pour l'atelier			

Les charges de structures hors amortissement sont estimées à 10 000 € pour l'exploitation, soit 110 € par chèvre. L'EBE est d'environ 26 000 €.

En fonction de sa localisation, ce système est susceptible de percevoir jusqu'à 15 000 € de primes (ICHN, PHAE, ...) qui viendraient s'ajouter à l'EBE.

ATOUS

- ◆ Charges réduites. Système économe.
- ◆ Image « colline » du système qui représente un plus en terme de commercialisation.
- ◆ Les mesures d'aides à l'entretien de l'espace peuvent constituer un complément de revenu non négligeable et conforter le système. Attention, la pérennité des primes n'est pas garantie à long terme.

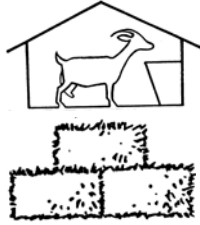
CONTRAINTES

- ◆ Organisation du travail nécessitant beaucoup de rigueur : garde, pose et entretien de clôtures, surveillance, chantier de traite, ...
- ◆ Difficulté sur certaines zones à contractualiser l'utilisation des surfaces pastorales (bail, ...)
- ◆ Maîtriser la gestion et la pérennité des ressources pastorales. Dépendance des aléas climatiques et en particulier des années de forte sécheresse.
- ◆ Système nécessitant une bonne maîtrise des 3 métiers d'un fromager fermier (élevage, transformation, vente)

Attention, la sécheresse de ces dernières années qui oblige à des achats de foin plus importants, peut mettre en péril la trésorerie des exploitations



Retrouvez toutes les fiches des systèmes caprins de PACA sur www.inst-elevage.asso.fr, rubrique Club des métiers « techniques caprines », puis résultats technico économiques des élevages en PACA ou sur www.frecap.fr N° PUB 12.06.56.003



Les éleveurs laitiers spécialisés

Production de lait "en saison" pour l'AOC BANON

◆ **Elevages situés dans la zone de l'AOC BANON** et livrant leur lait aux fromageries artisanales fabriquant du Banon.

◆ Le cahier des charges de l'AOC Banon, définit les conditions de productions du lait. **Les contraintes alimentaires sont fortes :**

- Chargement de 2 chèvres/ha de parcours et/ou de 8 chèvres/ha de prairies,
- Sortie des animaux un minimum de 210 jours par an,
- Quantité de foin distribuée par chèvre ne dépassant pas 600 kg/an sans dépasser 1.25 kg/chèvre/jour pendant 120 jours,
- Quantité de concentrés par chèvre n'excédant pas 270 kg /an. Ils sont composé d'un minimum de 60% de céréales,
- Interdiction des fourrages conservés par voie humide (ensilage, enrubbanné) et des crucifères.

◆ Avec 150 chèvres, ce système ne peut aujourd'hui pas s'envisager sans un autre atelier (céréales, plantes aromatiques, ...) . Ce type d'exploitation nécessitent la présence de plus d'une personne.

◆ L'objectif est de rechercher une valorisation maximum du lait. Ceci passe par :

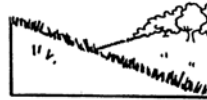
- Une maîtrise de la qualité bactériologique du lait : objectif 100% du lait en A
- Une sélection des animaux pour augmenter les taux et profiter des « bonus » : objectif : 35 g de TB et 30 g de TP par litre

La combinaison de ces facteurs permet une augmentation du prix payé.

◆ Un minimum de 600 litres de lait est nécessaire pour obtenir des résultats économiques satisfaisants.

◆ Système nécessitant des investissements importants dans le bâtiment d'élevage (sans oublier le stockage du fourrage) et dans une installation de traite performante. Démarrer avec un troupeau de bon niveau génétique est un plus.

LES SURFACES



30 ha SFP
25 ha de parcours au minimum

LE TROUPEAU



150 chèvres
40 chevrettes

Taux de renouvellement : 25%

L'ALIMENTATION



Fourrages distribués

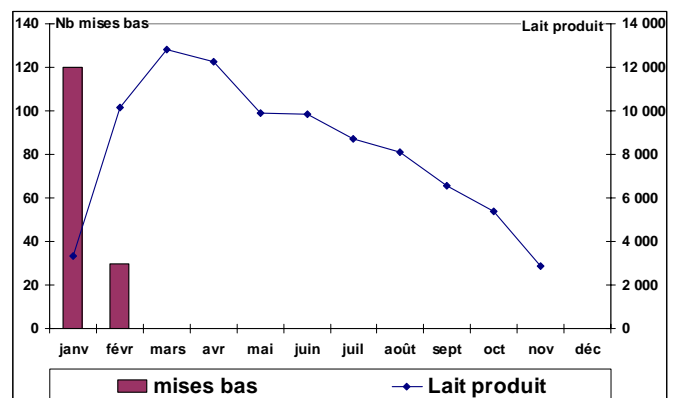
600 kg de foin distribué par chèvre,
dont 400 kg achetés

Les animaux sortent toute l'année.

Concentrés

250 kg par chèvre par an

LA PRODUCTION LAITIÈRE



**90 000 litres de lait livré,
soit 600 litres par chèvre**

LES INDICATEURS ECONOMIQUES DE L'EXPLOITATION

Les chiffres sont rapportés à la chèvre présente (Mars 2006)

LES PRODUITS		LES CHARGES OPERATIONNELLES	
Produit lait	402	Charges d'alimentation	135
600 litres x 0,67 € par litre		Fourrages (400 kg*0,18)	72
		Concentré adultes (280 kg x 0,20 €)	50
		Concentré jeunes (280 kg x 0,25 €)	8
		CMV	5
Produit viande	12	Charges d'élevage	68
180 chevreaux 8 jours à 10 €		Charges sur la SFP	24
TOTAL PRODUIT	414	TOTAL CHARGES	227
		Prix de revient du litre de lait : 0.38 €	
MARGE BRUTE PAR CHEVRE 187 €			
Soit 28 050 € pour l'atelier			

Les charges de structure hors amortissement s'élèvent à environ 12 000 € soit 80 € par chèvre. Ce système peut également être bénéficiaire de primes. Avec les règles actuelles de la PAC, ce type d'exploitation touche entre 10 et 15 000 € de primes.

ATOUTS

◆ Un prix de base plus élevé que la moyenne nationale et **des possibilités de bonus intéressantes par l'amélioration génétique et surtout par le désaisonnement.**

◆ Des systèmes valorisant l'espace et assez autonome. Sur ce type de système, possibilité de bénéficier de primes. Ceci peut représenter des sommes très variables selon les zones. Dans certains cas, ces aides peuvent représenter une aide au revenu non négligeable. Attention à la pérennité des aides PAC. Leur diminution, voire leur disparition pourraient mettre en péril bon nombre d'élevages.

CONTRAINTES

◆ Des contraintes très fortes sur d'alimentation, notamment dans le cas de troupeaux désaisonné.

◆ Développement de l'atelier conditionné par la politique de la laiterie.

◆ **Nécessité d'un troupeau de grande taille** pour absorber le poids des charges de structure : Investissement de départ important pour le bâtiment et l'installation de traite

◆ **Maîtriser la qualité de la ration de base** est fondamental pour assurer un bon niveau de production tout en restant à un niveau de charges raisonnable.

◆ **Maîtrise avec un gros troupeau du pâturage sur prairies comme sur parcours.**

◆ Attention au démarrage : ne pas partir avec un nombre trop faible d'animaux et préférez des animaux de bons niveau génétique.



Retrouvez toutes les fiches des systèmes caprins de PACA sur www.inst-elevage.asso.fr, rubrique Club des métiers « techniques caprines », puis résultats technico économiques des élevages en PACA ou sur www.frecap.fr

N° PUB 12.06.56.003



Les éleveurs laitiers

Système bovin+caprin

«HERBAGER»

en zéro pâturage

◆ Les éleveurs en suivi qui entrent dans ce système sont des éleveurs du **Champsaur** et du **Gapençais** (Hautes Alpes) livrant à une laiterie.

◆ L'atelier caprin a été créé en complément de l'activité bovine.

◆ **Une personne seule travaille sur l'atelier caprin.**

◆ La complémentarité bovin-caprin permet :

- d'amortir les investissements liés à la surface fourragère (chaîne de récolte...),
- d'améliorer l'utilisation des différentes qualités de fourrages produits (deuxième coupe pour les chèvres...)

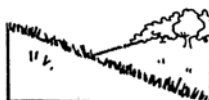
◆ L'exploitation est auto-suffisante en fourrages. Toute l'alimentation (fourrages conservés ou verts) est distribuée à l'auge pour limiter les problèmes de refus et de gestion du pâturage avec un troupeau important.

◆ L'objectif est de rechercher une valorisation maximum du lait. Ceci passe par :

- une maîtrise de la qualité bactériologique du lait : objectif 100% du lait en A
- une sélection des animaux pour augmenter les taux et profiter des « bonus » : objectif : 35 g de TB et 30 g de TP par litre
- un tiers du troupeau avec des mises-bas dès octobre ou novembre.

La combinaison de ces 3 facteurs permet de gagner 10 centimes par rapport au prix de base.

LES SURFACES



SAU : 25 ha

SFP : 23 ha dont 14 pour les chèvres

LE TROUPEAU



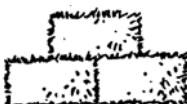
165 chèvres

40 chevrettes

Taux de renouvellement 25%

Présence de 40 bovins viande

L'ALIMENTATION



Fourrages distribués

700 kg de MS par chèvre,

dont 400 kg de foin

dont 300 kg d'enrubanné ou ensilage d'herbe.

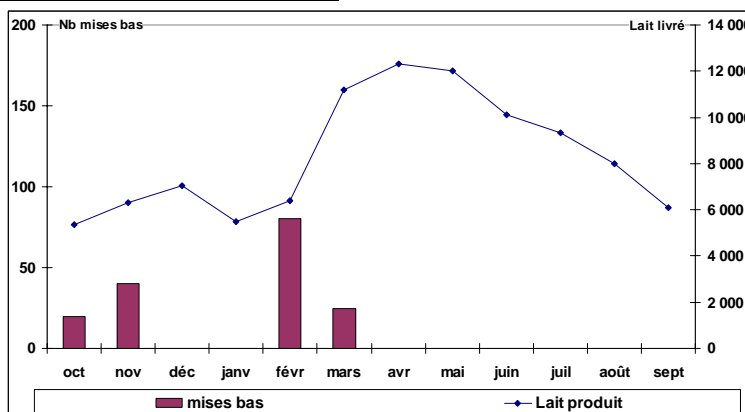
L'affouragement en vert est pratiqué. Les animaux ne pâturent pas.

Concentrés

250 kg par chèvre par an

Il est composé à 40% d'un aliment du commerce et à 60% de céréales..

LA PRODUCTION LAITIÈRE



100 000 litres de lait livré soit 600 litres par chèvre

LES INDICATEURS ECONOMIQUES DE L'EXPLOITATION

Les chiffres sont rapportés à la chèvre présente (mars 2006)

LES PRODUITS		LES CHARGES OPERATIONNELLES	
Produit lait	342	Charges d'alimentation	61
600 litres x 0,57 € par litre		Concentré adultes (250 kg x 0.20 €)	50
prime de transport	18	Concentré jeunes (30 kg x 0.25 €)	8
600 litres x 0,03 € par litre		CMV	5
Produit viande	11	Charges d'élevage	59
180 chevreaux 8 jours à 10 €		Charges sur la SFP	28
<hr/>		Frais de livraison	5
TOTAL PRODUIT	371	TOTAL CHARGES	155
		Prix de revient du litre de lait : 0,26 €	
MARGE BRUTE PAR CHEVRE		216 €	
Soit 35 600 € pour l'atelier			

Ce système peut également être bénéficiaire de prime (ICHN, PHAE, ...). Pour les ateliers bovins et caprins, elles peuvent avoisiner les 20 000 € par an.

ATOUTS

- ◆ Bonne complémentarité entre les ateliers.
- ◆ Autosuffisance alimentaire. **Coût de la ration de base réduit**, mais il faut rester vigilant sur la maîtrise des charges de mécanisation.
- ◆ Un prix de base plus élevé que la moyenne nationale et **des possibilités de bonus intéressantes par l'amélioration génétique et le désaisonnement**.
- ◆ Les animaux désaisonnés sont inséminés. Amélioration du niveau génétique.

CONTRAINTES

- ◆ Nécessité de bien **maîtriser la reproduction** du lot des animaux mettant bas en octobre. Tout décalage diminue la part de lait d'hiver, dont le prix moyen payé à l'éleveur.
- ◆ **Maîtriser la qualité de la ration de base** est fondamental pour assurer un bon niveau de production tout en restant à un niveau de charges raisonnable.
- ◆ Développement de l'atelier conditionné par la politique de la laiterie.
- ◆ Gestion du temps de travail entre les deux ateliers.
- ◆ Investissement de départ conséquent pour le bâtiment et l'installation de traite (40 à 45 000 €)



Région
PACA



OFFICE DE L'ELEVAGE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Retrouvez toutes les fiches des systèmes caprins de PACA sur www.inst-elevage.asso.fr, rubrique Club des métiers « techniques caprines », puis résultats technico économiques des élevages en PACA ou sur www.frecap.fr

N° PUB 12.06.56.003



◆ Ce type d'exploitation se rencontre **principalement** sur les départements des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence.

◆ Il n'existe pas de structures collectives de commercialisation du mohair. **Chaque éleveur doit donc faire transformer puis vendre ses produits.** La vente directe sur les marchés locaux, les foires artisanales, à la ferme ou au sein de groupements d'éleveurs multi-productions est pratiquée.

◆ **La transformation** (filage, teinture, mise en pelotes...) **et la confection de produits finis** (tissage, tricotage), sont bien organisées. Les délais de fabrication (6 mois) et les coûts élevés de ces opérations nécessitent une **trésorerie solide**. La principale structure de transformation est la SICA MOHAIR.

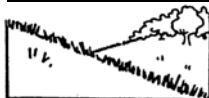
◆ Pour un atelier spécialisé, il faut compter, au minimum, 120 adultes et 400 kilos de mohair commercialisés. Il semble cependant difficile sur la région de vendre plus de 300 kilos de mohair en circuit court

◆ L'irrégularité de la commercialisation, la difficulté de vendre des volumes importants font que, le plus souvent, **l'atelier angora est associé avec des grandes cultures, des ovins viande ou une activité touristique.**

◆ Une personne seule travaille sur l'élevage angora. Le temps consacré à la commercialisation peut être très important.

◆ **Le système est basé sur l'utilisation maximale des surfaces pastorales pour limiter les charges d'alimentation.** A l'exception de la période de mise bas, et selon la localisation de l'élevage, les animaux sortent toute l'année sur prairies et parcours. Les animaux sont parqués.

LES SURFACES



SAU : 8 ha de prairie
Parcours : 65 ha

LE TROUPEAU



65 angora adultes mâles et femelles
10 chevrettes
Taux de renouvellement 15%

Age à première mise-bas : 2 ans.
Mises-bas sur février et mars

L'ALIMENTATION



Fourrages distribués
250 kg de foin par chèvre.
Le foin est produit sur l'exploitation.

Concentrés
30 kg de céréales /adulte/ an

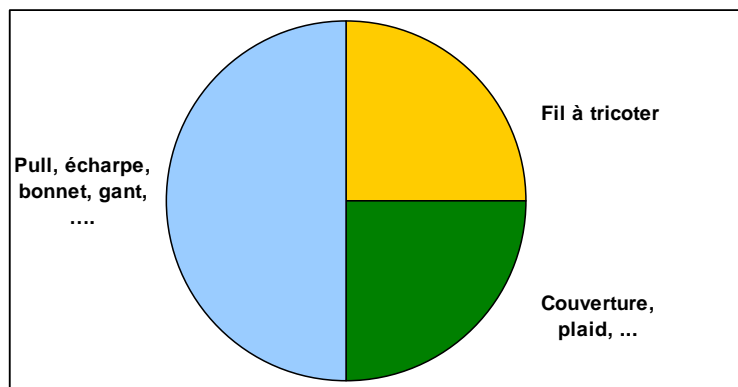
LA PRODUCTION DE MOHAIR

2 tontes par an en février et en septembre.
3,5 kg de mohair brut par adulte soit 230 kg de mohair brut

Le rendement à la transformation est de 70 %, soit 160 kg de fils et de produits vendus.

Le fil peut être vendu sous forme de pelotes à tricoter ou de produits finis (couvertures, pulls, écharpes...). Selon la part de ces différents produits, la valorisation du kilo de mohair va varier. Les produits les plus petits (gants, écharpes, ...) permettent les meilleures marges.

REPARTITION MOYENNE DES VENTES PAR PRODUITS



LES INDICATEURS ECONOMIQUES DE L'EXPLOITATION

Les chiffres sont rapportés à l'adulte angora présent et au kilo de mohair brut - (mars 2006)
On fait l'hypothèse que tout le mohair produit est transformé et vendu.

LES PRODUITS		LES CHARGES OPERATIONNELLES	
Mohair transformé 3,5 kg à 130 €	455	Charges d'alimentation	11
Produit viande 28 chevreaux vendus à 8 mois à 38 € soit 0,4 chevreaux vendus par adulte angora	16	Charges d'élevage Dont tonte (9 €)	17
<hr/>		Charges sur la SFP	8
TOTAL PRODUIT	471	Charges de transformation 3,5 kg à 65 €	227
		Charges de commercialisation 3,5 kg à 10 €	35
		<hr/>	
		TOTAL CHARGES	298
<p>MARGE BRUTE PAR CHEVRE 173 € Soit 50 € par kilo de mohair Soit 11 245 € pour l'exploitation</p>			

En fonction de sa localisation, ce système peut percevoir des primes (ICHN, PHAE, ...)

ATOUTS

- ◆ Investissement limité en bâtiment et matériel.
- ◆ Animaux rustiques valorisant bien les parcours.
- ◆ Existence de structures de transformation du mohair bien organisées.
- ◆ Elevage très complémentaire d'une activité touristique. Bonne image auprès du public.
- ◆ Produit stockable.

CONTRAINTES

- ◆ Nécessite une trésorerie solide et des capitaux pour la constitution des stocks de départ.
- ◆ Pas de marché organisé du mohair brut ou transformé, ni pour les chevreaux.
- ◆ Commercialisation difficile et irrégulière dans le temps : produit de luxe et sensible à la mode.
- ◆ Temps et compétence pour la commercialisation, le tri de la laine
- ◆ Elevage délicat des jeunes : problème de fertilité, animaux peu «maternels».



Pour plus d'information sur l'élevage angora, consultez la rubrique Elevage de chèvres angora sur le site de l'Institut de l'Elevage (www.inst-elevage.asso.fr), rubrique Club des métier « techniques caprines ». N° PUB 12.06.56.003